

Le Sommet de Moscou favorise le contrôle des armements et le désarmement

Le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev se sont rencontrés à Moscou du 29 mai au 2 juin 1988 pour discuter d'une vaste gamme de questions, y compris le contrôle des armements, les droits de la personne et les questions humanitaires, les problèmes régionaux et les affaires bilatérales. Le Canada est d'avis que l'étendue des discussions est un excellent indice de l'intensité croissante des relations américano-soviétiques, et se réjouit tout particulièrement des progrès réalisés sur le plan du contrôle des armements. Voici des extraits de la déclaration conjointe des États-Unis et de l'URSS publiée à la fin du Sommet.

Contrôle des armements

Après avoir exprimé l'engagement des deux pays à l'égard du développement du progrès obtenu dans la limitation et la réduction des armements, le Secrétaire général et le Président ont tracé des objectifs et des mesures ultérieures sur un vaste éventail de problèmes dans ce domaine. Les gouvernements des deux pays s'en inspireront dans leurs efforts, au cours des mois à venir, lors de leur travail commun et lorsqu'ils travailleront avec d'autres États dans le but d'obtenir des accords équitables et contrôlables, qui serviront à renforcer la stabilité et la sécurité internationales.

FNI

Le Secrétaire général et le Président ont signé le protocole sur l'échange d'instruments de ratification du Traité entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les États-Unis d'Amérique sur la destruction de leurs missiles à moyenne et à plus courte portée. Les deux dirigeants ont salué l'entrée en vigueur de cet accord historique qui permettra de détruire pour la première fois toute une classe d'armes nucléaires soviétiques et américaines et qui établira les nouveaux principes de la limitation et de la réduction des armements. Les deux dirigeants sont résolus à assurer l'exécution intégrale de toutes les dispositions et conceptions du traité, en considérant le travail commun réussi dans ce domaine comme un important précédent pour les futurs efforts dans le domaine de la limitation et de la réduction des armements.



Le Président des États-Unis, Ronald Reagan (à gauche) et le Secrétaire général de l'Union soviétique, Mikhail Gorbatchev, apposent leurs signatures aux instruments de ratification de l'Accord sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI) au Kremlin, à Moscou. Le traité avait été conclu formellement lors du Sommet de Washington en décembre 1987.

Bureau d'information des États-Unis

Énergie nucléaire et espace

Les dirigeants des deux pays ont constaté qu'un projet de texte commun du traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs a été élaboré. Cela a permis aux parties de fixer dans le projet de texte commun les vastes et importants domaines de l'entente ainsi que d'exposer en détail les attitudes envers les problèmes sur lesquels il n'y a pas d'entente. Bien que le texte exige un important travail supplémentaire avant que le traité soit signé, de nombreuses dispositions clés ont été fixées dans le projet de texte commun et sont considérées comme concertées, si le travail sur le traité est achevé et s'il est ratifié.

Compte tenu des préparatifs du Traité sur les armements stratégiques offensifs, les parties ont poursuivi les négociations afin d'élaborer un accord spécial concernant le Traité ABM (Missiles antibalistiques) sur la base des formules de la déclaration conjointe, adoptée à l'issue du Sommet à Washington le 10 décembre 1987. Un progrès dans la préparation du projet de texte commun du protocole afférent à cet accord a été constaté. En vertu des engagements relatifs au protocole, les parties se sont entendues sur l'utilisation des Centres

de réduction des risques nucléaires pour transmettre les informations appropriées. Les dirigeants ont chargé leurs représentants en matière de négociations de préparer un projet de texte commun de l'accord spécial et de poursuivre le travail sur le protocole afférent à cet accord.

Le projet commun de Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs reflète l'entente intervenue plus tôt, relative aux niveaux limites qui ne doivent pas dépasser 1 600 unités pour les vecteurs d'armes stratégiques offensifs et 6 000 unités pour les charges ainsi que l'entente sur les sous-niveaux limites de 4 900 unités pour le nombre total d'ogives des ICBM (Missiles balistiques intercontinentaux) et des SLBM (Missiles balistiques lancés par sous-marin) et de 1 540 ogives sur 154 missiles lourds.

Le projet de Traité consacre également l'entente des parties prévoyant qu'à la suite des réductions, le poids largable total des ICBM et des SLBM de l'Union soviétique sera ramené à un niveau égal à environ 50 % de son niveau actuel et que ce niveau ne sera pas dépassé.

Au cours des négociations, les parties ont également convenu qu'en élaborant le Traité, elles partiront du fait que, selon les modalités de comptabilisation